

LES MALLETES PÂTISSERIE, CUISINE ET SERVICE

Choix de la mallette et de son contenu par les professeurs

Les mallettes sont choisies par les professeurs, contenant et contenu, ainsi que les livres de technique. Les professeurs travaillent avec le fournisseur, lors de réunions préparatoires qui ont lieu au printemps pour l'année scolaire qui ouvre en septembre.

Le fournisseur a été choisi lors d'un appel d'offres qui a lieu tous les 3 ans.

L'objectif est que les élèves achètent le matériel nécessaire au suivi des cours, matériel qui les suivra pendant leur vie professionnelle.

Lorsqu'un élève s'inscrit dans une filière, la mallette et les livres préconisés correspondent au minimum nécessaire au suivi des cours. Si l'élève continue dans la filière, il n'aura à acheter qu'un complément d'outils et/ou de livres.

Commande de la mallette par les parents

Lorsque les parents commandent la mallette, le fournisseur la remplit et la contrôle ; la mallette est pesée lors de l'expédition pour vérifier son contenu. En effet, chaque type de mallette a un poids spécifique, tout écart de poids signale une erreur dans les outils inclus dans la mallette.

Si toutefois, vous venez à constater une anomalie lors du contrôle de votre mallette, le fournisseur est à votre entière disposition pour vous apporter les renseignements nécessaires. De plus, chaque élément composant votre mallette est garantie contre les vices de fabrication tout au long de votre formation.

Entretien de la mallette et rangement de son contenu par les élèves

L'objectif étant de garder la mallette et les outils le plus longtemps possible, il est indispensable de les entretenir.

La mallette doit être vidée et lavée régulièrement. En cas d'absence d'entretien, les déchets de nourriture qui s'y trouvent entraînent des moisissures et attirent les nuisibles présents dans certains lieux de travail.

Eviter d'ajouter des vêtements, comme un tablier, ou des livres, qui gênent la fermeture.

Les outils doivent être lavés et essuyés, avant d'être rangés, dans les emplacements prévus à cet effet. Les ressorts pour ranger les couteaux ne doivent pas être enlevés pour entasser le matériel.

En effet, il arrive que la pointe d'un couteau à plat, entassé dans une mallette, force sur la fermeture et dépasse de la mallette. Il s'agit d'un danger, surtout dans les lieux publics ou dans les transports en commun, ce qui donne lieu à une amende et à la confiscation de la mallette.

De plus, le matériel, entassé hors des logements prévus, s'abîme.

Afin d'éviter toute forme de répression par les forces de l'ordre, **n'oubliez pas de fermer votre mallette avec un cadenas lorsque vous la transportez à l'extérieur de votre établissement scolaire.**